

Ha!

10 FINANCES
DÉCOUVREZ LES GRANDES LIGNES
DU BUDGET 2021

14 CITOYENNETÉ
LES NOUVEAUX CONSEILLERS DE QUARTIER
ONT ÉTÉ DÉSIGNÉS

23 HABITAT
LA CHAPELLE D'ELOCQUES FAIT L'OBJET
D'UNE RÉHABILITATION COMPLÈTE



**ENFANTS, JEUNES,
SENIORS, CITOYENS...
HELLEMMES VOUS
DONNE LA PAROLE !**



SOMMAIRE

C'est maintenant !

- 04 Travaux - Aménagements - Voirie
- 06 Démarrage des travaux de la Médiathèque

C'est elle !

- 07 Camille BENSOUSSAN, nouvelle Directrice Générale des Services

Ce sont eux !

- 08 Antoine et Baptiste : Habé Médias, communication responsable

C'est chez nous !

- 10 Finances - Découvrez les grandes lignes du Budget 2021
- 14 Participation citoyenne - Les nouveaux conseillers de quartier ont été désignés
- 18 Jeunesse - Renouvellement du Conseil Communal d'Enfants
- 20 Education/Citoyenneté - Retour sur la semaine de la Laïcité
- 22 Inscriptions scolaires
- 23 Habitat - Programme de réhabilitation de la Chapelle d'Elocques
- 26 Environnement : Chouette surprise...
- 28 Solidarité - Une fin d'année solidaire
- 30 Aide juridique - Espace Citoyen

C'est nouveau !

- 32 Développement durable - Récupérateur d'eau et pompe à main à l'Epine / composteurs individuels de la MEL
- 34 Lidl reverse 3.340 € au club Léo Lagrange
- 36 Santé - L'Espoir ouvre son Centre de santé

C'était hier !

- 38 Les maires qui ont marqué la Commune

C'est pratique !

- 40 Habitat durable – Confort, économie et écologie avec Ma prime rénov'

Expressions politiques

- 42 Tribunes des sensibilités politiques présentes au sein du Conseil Communal



HELLEMES ACTUALITÉS
N°59 MARS 2021

Edition : Mairie d'Hellemmes

Direction de publication : Franck Gherbi

Rédaction : Jack Nannini et Olivier Ver Eecke

Photo : Mairie d'Hellemmes

Maquette : www.davidbriatte.com

Impression : NordImprim

Tirage : 10 000 exemplaires

Périodicité : Trimestriel - Dépôt légal : 2021

Ha!

Ha! Mars 2021



Franck GHERBI,
Maire d'Hellemmes

Ha!

Hellemmes !

Aussi inédite qu'éprouvante, l'année 2020 fut extrêmement rude pour nombre d'entre nous. Les efforts collectifs, exigés par la crise sanitaire qui sévit sur la planète depuis un an maintenant, bousculent considérablement notre quotidien. La pandémie a bouleversé nos repères et nous a obligés à repenser nos habitudes. Si notre commune n'a pas été épargnée, les Hellemmoises et Hellemmois ont su se mobiliser et faire preuve d'une grande solidarité aux côtés de nos services et des associations locales, que ce soit pour protéger et accompagner nos concitoyens les plus fragiles ou pour soutenir les acteurs économiques du territoire. Car plus que jamais, nous devons adapter nos modes de consommation et soutenir nos commerçants. Derrière chacun d'eux, il y a un engagement de qualité, des emplois et beaucoup de chaleur humaine.

Ce numéro revient sur plusieurs initiatives qui témoignent de la bienveillance et l'entraide qui se sont développées, notamment en fin d'année.

Et puis, ce contexte difficile ne doit pas nous faire oublier le programme que nous avons porté et pour lequel nous avons été élus. Ainsi, le budget que le Conseil Communal a voté le 3 février dernier traduit notre volonté de mettre en œuvre nos politiques dans le respect de nos engagements.

Vous pouvez compter sur la détermination de l'équipe municipale, responsable et au plus proche de vous, pour saisir les enjeux de votre quotidien et faire en sorte que vous soyez toujours mieux dans votre vie, mieux dans votre ville !

Les semaines qui viennent vont sans doute encore être difficiles. Nous devons continuer à faire preuve de vigilance et maintenir nos efforts. Avec la ville de Lille, l'ARS et la Préfecture, la municipalité a tout mis en œuvre en faveur de la vaccination. Celle-ci a démarré progressivement pour les publics prioritaires, nous espérons pouvoir l'accélérer avec un approvisionnement accru de doses par les autorités sanitaires.

Malgré les incertitudes et les inquiétudes qui pèsent sur 2021, faisons le vœu que cette nouvelle année qui démarre nous permette au plus vite de nous retrouver pour notre plus grand plaisir.

En attendant, prenez bien soin de vous et de celles et ceux qui vous entourent !

Franck GHERBI
Maire d'Hellemmes

4 C'est maintenant !



Aménagement Voirie

Sécurisation des réseaux

Electricité, téléphonie, gaz... l'installation et la sécurité des réseaux passe nécessairement par d'importants travaux de construction-rénovation. Ainsi, sur ses tronçons les plus vétustes, le réseau gaz doit être modernisé afin d'assurer une plus grande disponibilité du gaz naturel et de raccorder les usagers dans de meilleures conditions.

Après le quartier de l'Épine l'automne dernier, les travaux entrepris par GrDF pour rénover les canalisations et les branchements à l'angle des rues Faidherbe et Testelin ont débuté le 1^{er} février. Initialement estimée à 4 semaines, la durée du chantier s'est quelque peu allongée au vu des conditions météorologiques particulièrement difficiles. Durant les travaux et afin d'assurer la sécurité des piétons et du personnel de chantier, la circulation automobile a été interdite, les bus ayant suivi un nouvel itinéraire.

Au total, ce sont environ 40 mètres de canalisations dans le centre-ville qui ont été renouvelées. Les travaux terminés, la tranchée réalisée pour l'opération sera remblayée et une couche de roulement sera posée.

Mobilier urbain

Depuis la fin d'année 2020, les services procèdent au remplacement de mobiliers urbains dégradés. Plusieurs interventions ont déjà permis de traiter l'avancée de trottoir rue Testelin suite aux dégâts causés lors de travaux ou encore le remplacement de barrières et potelets pliés, descellés ou arrachés sur l'ensemble du territoire.

Des potelets amovibles neufs ont également été installés sur l'allée à proximité du groupe scolaire Jean Rostand afin d'empêcher les traversées de voitures et ainsi sécuriser les circulations

piétonnes, notamment des enfants aux heures d'entrée/sortie d'école.

Stationnement vélos

En ville, les citoyens sont de plus en plus incités à abandonner leur voiture au profit des bus, métro et deux roues. Si la fréquentation cyclable est en nette progression et semble s'inscrire dans la durée, elle doit impérativement s'accompagner d'une augmentation de l'offre de stationnement adéquate.

C'est pourquoi dans le cadre de son Plan Vélo, la Commune poursuit son programme d'installation d'arceaux et multiplie les équipements sur les trottoirs et aux abords des bâtiments publics. Ainsi, 40 arceaux ont été posés en décembre/janvier (notamment rue Jules Guesde, Roger Salengro et à proximité de la Plaine des Métallurgistes). Un abri vélo est également en cours d'installation à l'école Herriot.



Chantiers, aménagements, voirie en vrac...

Dans le cadre du chantier « Néovillage », les haies limitrophes ont été plantées et le trottoir reliant la rue de la Ferme Castel et la rue de la Résistance est en cours de réalisation. Les prochaines interventions sur l'espace public concerneront le raccord de voirie entre ces deux rues.

En matière d'accessibilité, des places de stationnement PMR* vont être réalisées en mars/avril dans les rues Kléber, Émile Zola et Jean-Jacques Rousseau.

Une réfection ponctuelle de pavage sur le trottoir de la rue des travailleurs est également prévue en mars.

En attendant l'aménagement définitif par la MEL, un parvis transitoire sera mis en place

devant le groupe scolaire Jean Rostand pendant les vacances de février, avec voie de retournement et pose de blocs béton et potelets pour sécuriser les lieux. Une corbeille, un distributeur canin et une vitrine d'affichage des informations municipales seront posés à proximité de l'école.

À l'entrée de la ZAC de la Filature, côté rue Delesalle, Siglaneuf a démarré le chantier de l'opération QWEST (construction de 66 logements). Côté Jean-Raymond De Grève, un transformateur provisoire a été installé en vue du projet de réhabilitation par Vilogia du site de l'ancien garage auto aux 81 et 93 rue Roger Salengro.

**Personne à Mobilité Réduite*



Du côté de la médiathèque...

La fin d'année 2020 a été marquée par le démarrage très attendu des travaux de la médiathèque.

Le site choisi pour accueillir le nouvel outil culturel est situé en plein cœur de ville, en face de l'Église Saint-Denis. À proximité de la station de métro « Mairie d'Hellemmes » et de plusieurs équipements publics : la mairie, l'Espace des Acacias, l'Espace Seniors, le CCAS ou encore le Kursaal..., il bénéficie d'un emplacement idéal pour profiter du dynamisme du regroupement des structures.

L'ancien corps de ferme qui abritait les Tricots Duger va être conservé et une extension sera créée sur une partie de la cour. Après la déconstruction de la structure bois annexée au bâtiment principal, les bulldozers sont entrés en action pour les premiers terrassements. Il est prévu de poser la charpente fin mars et de réaliser les abords en juin. Viendront ensuite les finitions intérieures pour une livraison prévue cet été (sous réserve d'intempéries ou d'aléas de chantier).

La construction de la médiathèque s'élève à un montant total de 720.370 €, auxquels il convient d'ajouter les mobiliers, matériels et fonds documentaire pour un montant de 703.892 €, ainsi que l'acquisition du site pour 750.000 € en 2017, soit un total de 2.174.262 €. Côté recettes,

la Commune bénéficie du soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et de la Métropole Européenne de Lille (MEL). L'opération devrait donc être subventionnée à près de 44%, le reste à charge de la Commune serait ainsi d'environ 1.250.000 €.

L'ouverture de ce nouveau lieu-ressources à échelle humaine s'inscrira dans le réseau des bibliothèques/médiathèques de la Ville de Lille. Il permettra ainsi de proposer en prêt davantage d'ouvrages à disposition du public et d'élargir l'offre culturelle de la Commune.

Parallèlement, la création d'un espace numérique permettra l'ouverture d'ateliers pour adultes et enfants afin que chacun renforce ses compétences en ce domaine.

L'acquisition de rayons mobiles rendra l'espace modulable pour permettre d'organiser des conférences, cafés débats et rencontres en présence d'auteurs.

L'équipe du pôle culture, très impliquée, fourmille d'idées pour rendre la future médiathèque plus attractive et créer un haut lieu culturel au service de ses habitants.

Camille Bensoussan a rejoint les effectifs de la commune le 15 février dernier.



Une nouvelle directrice générale à la tête des services communaux

Une Maîtrise de droit public et un DESS droit et santé en poche, Camille Bensoussan découvre la Fonction Publique Territoriale en effectuant un stage en 2002 à la direction de l'action sociale et de l'insertion de la Mairie de Lille.

Elle intègre ensuite cette Fonction Publique et occupe des postes à la Direction Générale de l'action Sociale du Département du Nord, puis à la MEL, avant de revenir sous le Beffroi, d'abord comme directrice adjointe de l'état civil et des cimetières, puis à la tête de la direction des Solidarités et de la Santé où elle restera 3 ans.

Pourquoi Hellemmes ?

Venir à Hellemmes est pour Camille Bensoussan le souhait de privilégier la proximité du service rendu à l'utilisateur.

Diriger les services de la Commune en gardant un pied sur le terrain, vouloir mettre en place le concept de "circuits courts", répondre aux demandes de façon claire et adaptée, être attentive au cadre de vie des habitants et au cadre de travail des agents de la Ville sont ses motivations.

Son rôle consistera en la coordination générale et le pilotage des services communaux pour la mise en œuvre des projets de la collectivité et l'accompagnement stratégique de la nouvelle équipe municipale, dont les projets foisonnent en ce début de mandat. Pour cela, elle peut s'appuyer sur une équipe de direction investie et plus de 500 agents.

Bienvenue à Hellemmes !



Une communication responsable...

Concilier valeurs et activités, c'est le parti pris d'Habé Médias, jeune entreprise en communication. Rencontre avec ses deux co-fondateurs, Antoine Boutignon et Baptiste Wéry...

Antoine Boutignon est né en 1985 dans l'Eure. Après les déménagements successifs de ses parents, il arrive à Lille à 15 ans, pour ensuite poser ses valises à Hellemmes.

D'abord coach en voyages nature, randonnées, treks... il se remet en question et après 5 ans de vidéos courts-métrages, scénarii, clips pour les boîtes de production et les entreprises, il rencontre Baptiste.

Baptiste Wéry, né en 1990 à Cambrai, arrive à Lille pour des études en économie. Mais c'est dans la musique rap et la vidéo qu'il trouve sa voie. Autodidacte dans les deux domaines, il a l'opportunité d'être embauché par Fenicy, réseau de livraison de commerçants, producteurs,

artisans locaux, sans compromis éthiques et sociaux (www.fenicy.com). La même entreprise qui missionnera Antoine pour sa communication. Partageant les mêmes valeurs, les deux hommes décident ensuite de voler de leurs propres ailes et de créer Habé Médias, société spécialisée dans la communication vidéo et réseaux sociaux.

Membres du réseau Alliances impliquant une prise en compte par les entreprises des enjeux environnementaux, sociaux, économiques et éthiques dans leurs activités, les deux associés appliquent la règle que "la richesse d'une entreprise appartient à ceux qui la produisent." À l'exemple de leurs clients, choisis pour leur éthique, ils ont une vision démocratique de

l'entreprise, celle d'une Economie Sociale et Solidaire, modèle économique responsable qui implique une dimension sociale et écologique (voir encadré).

Regard extérieur et force de création...

Habé Médias va plus loin. Son concept est de s'engager à être plus qu'un prestataire et devenir un véritable collaborateur, la condition pour bien comprendre le client et établir le message le plus fidèle afin de créer une stratégie de communication à la plus juste image du client. Car, pour Antoine Boutignon et Baptiste Wéry, pas de "greenwashing" ou "socialwashing", ces anglicismes de communication permettant à certaines entreprises de se présenter faussement comme soucieuses de l'environnement ou du bien-être de leurs salariés.

Le client contrôle ses coûts grâce à une formule de forfaits sans engagement de durée et modifiables. Cette flexibilité et cet accompagnement permettent d'ajuster une méthode de communication unique en matière de contenus médias, audio-visuels, web, réseaux sociaux, influenceurs...



HABé MéDiAS
Mail : contact@habemedias.com
Téléphone : 06.74.09.26.82.

L'Économie Sociale et Solidaire, késako ?

Dans le modèle d'Économie Sociale et Solidaire (ESS) l'entreprise a un projet collectif le plus souvent à finalité sociale et/ou environnementale avec un fonctionnement collectif et démocratique, qui privilégient le territoire local.

Quelques valeurs :

- La personne et l'objet social priment sur le capital,
- L'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire,
- La gestion est démocratique : élection des dirigeants, une personne, une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision,
- La répartition des profits est très règlementée : les fonds propres impartageables, la majeure partie des excédents est non redistribuable,
- Les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

Source : www.ensemble.org



Vos commerçants et producteurs locaux livrés gratuitement en un clic !

A domicile, au travail ou en retraite dans notre réseau de point relais partenaire : Fenicy vous livre gratuitement sans minimum d'achat vos produits frais, bio et locaux sur plus de 35 communes de la Métropole Lilloise.

Parmi plus de 70 commerçants, producteurs et artisans locaux, faites vos courses jusqu'à minuit comme si vous étiez chez eux. Nous vous livrons dès le lendemain à l'adresse de votre choix.



Budget communal

Le Conseil Communal a voté le budget 2021.

Le Budget Communal est l'acte fondamental de la gestion municipale : il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. C'est un acte juridique qui prévoit et autorise le programme financier de l'année. Il est divisé en deux parties : les dépenses de fonctionnement et les investissements.

Malgré la crise sanitaire qui a marqué l'exercice 2020 et marquera 2021, la Ville pourra s'appuyer sur la qualité de sa gestion financière pour mener à bien tous ses projets.

Son élaboration et son approbation par le conseil municipal doivent respecter un calendrier réglementaire. Dans les deux mois précédant le vote du budget, les élus se réunissent pour débattre des orientations budgétaires. À Hellemmes, le vote du budget primitif (BP) a eu lieu le 3 février dernier.

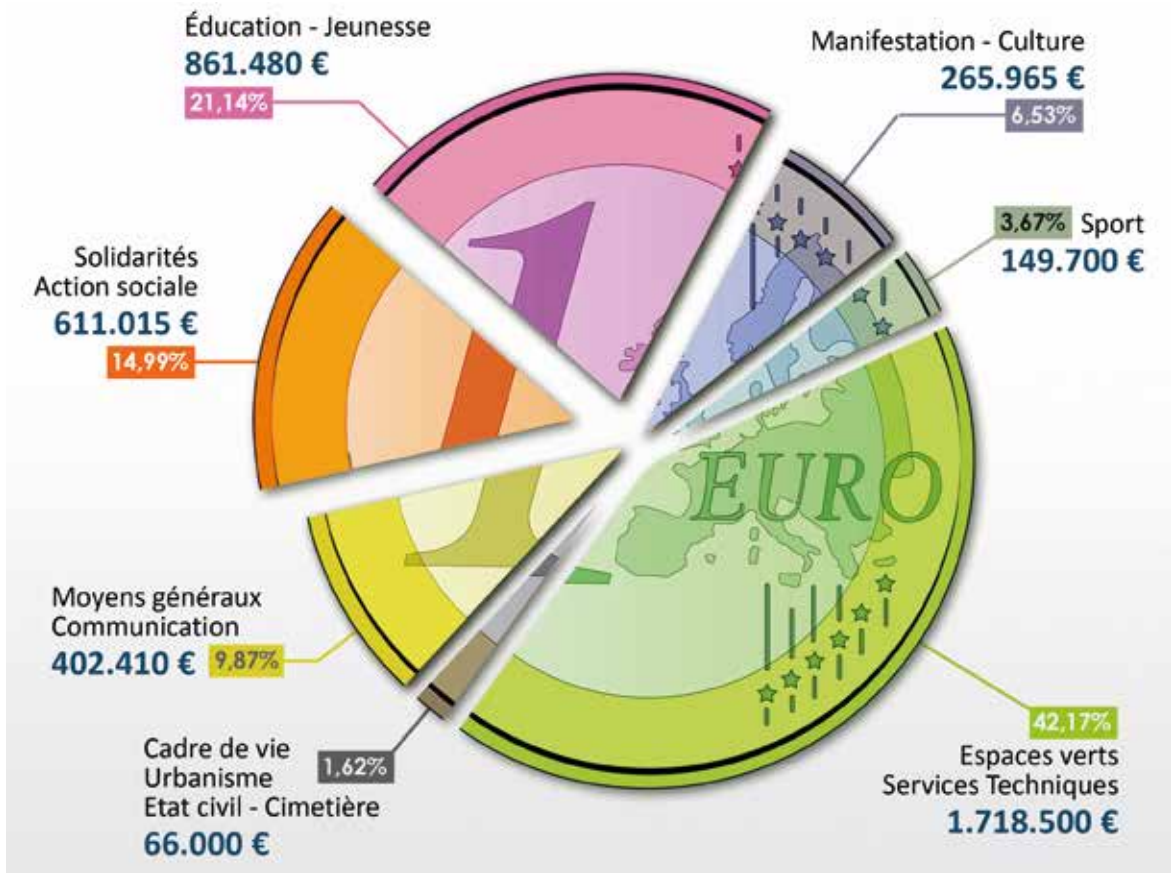
En cours d'année, des décisions modificatives (DM) permettent d'ajuster les dépenses et les recettes aux réalités de leur exécution. Le budget supplémentaire (BS) voté en juin est une DM particulière parce que lors de son vote, il est également procédé à l'affectation du résultat de l'exercice précédent.

Un budget en adéquation avec les grands axes du mandat

Le budget primitif 2021 concrétise la volonté de la Commune de lancer pleinement le programme du mandat 2020-2026 tout en préservant les grands équilibres financiers.

Établi à un montant total de près de 10 M€, le budget 2021 prévoit 4.075.070 € de dépenses de fonctionnement et 5.884.658 € de dépenses d'investissement.

LES GRANDES MASSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT 2021



Sa répartition confirme les cinq grandes priorités pour la mandature que sont :

- **Donner aux enfants et aux jeunes les moyens de bien grandir et de s'épanouir** (écoles, crèches, parentalité, prévention, médiation familiale, dispositif PACTE,...);
- **Affirmer et faire vivre notre solidarité** (accompagnement et soutien aux plus vulnérables, lutte contre les inégalités sociales, politiques seniors, lutte contre l'isolement,...);
- **Préserver et valoriser notre environnement** (aménagement du territoire, métamorphose paysagère, propreté urbaine, transition énergétique, entretien du patrimoine bâti,...);
- **Renforcer la convivialité, ciment de notre vie collective** (soutien aux associations, relance de la programmation événementielle dès que les

conditions sanitaires le permettront, favoriser l'accès aux pratiques sportives, culturelles ou de loisirs pour tous,...);

- **Assurer la sécurité de tous** (vidéo-protection, mobiliers urbains, police municipale, espace citoyen,...).

La section de fonctionnement

Elle permet à la collectivité d'assurer la gestion courante des services rendus à la population : charges à caractère général (énergie, fluide, entretien, réparation, achat de fournitures, assurances, prestation de service,...), frais de personnel, subventions aux associations,...), ainsi que les recettes perçues par la collectivité comme les impôts et taxes, les dotations de l'État, les recettes des usagers (restauration scolaire, animations péri et extra-scolaires, occupation du domaine public,...).

Subventions 2021



400.000 €

Solidarité - Action sociale



182.765 €

Culture-Sport-Loisirs



150.000 €

Politique de la Ville



138.626 €

Education-Jeunesse



93.600 €

Prévention-Sécurité

Le soutien aux associations locales

La vie associative à Hellemmes est dynamique, elle contribue au développement des liens sociaux et permet à toutes les générations de pratiquer des activités dans des domaines variés : éducation, sport, culture, solidarité... La Commune apporte un soutien important au milieu associatif par une contribution financière, à laquelle s'ajoutent des mises à disposition gratuites d'équipements sportifs et culturels, de salles, de bureaux, de prêts de matériels et d'aides logistiques. 136 associations en bénéficient actuellement. Celles qui adhèrent à la charte et ont signé des contrats d'objectifs ou qui pratiquent une politique de solidarité sont particulièrement encouragées par la municipalité.

Dotations financières 2021 : 627.287 €. Les subventions attribuées s'appuient sur le nombre d'adhérents, les immobilisations financières et l'objectif développé au profit des Hellemmoises et des Hellemmois, avec une attention particulière pour les activités au profit des plus démunis, souvent en rupture sociale. C'est en ce sens que 150.000 € seront dédiés au financement d'actions portées par les associations œuvrant dans le cadre de la Politique de la Ville.

Par ailleurs, le dispositif « Coupons Sport » encourageant la pratique sportive en direction des plus jeunes, scolarisés en primaire, sera renouvelé.

La section d'investissement



Métamorphose
paysagère



Entretien et mise en sécurité
du patrimoine



Rénovation
environnementale

Elle est dédiée aux opérations à moyen et long termes, qui regroupent les dépenses d'équipement de la collectivité (voirie, éclairage public, bâtiments et patrimoine, informatique, foncier,...), le remboursement du capital de la dette, ainsi que les recettes comme les dotations et subventions. L'autofinancement qui correspond au solde excédentaire de la section de fonctionnement permet de compléter ces recettes. L'équilibre budgétaire final se traduit par un volume d'emprunts nouveaux couvrant le besoin de financement restant.

Ces opérations ont pour objet d'augmenter la valeur du patrimoine de la Ville et d'améliorer la qualité des équipements communaux, voire d'en créer de nouveaux.

Investir pour bien vivre aujourd'hui et demain

Les investissements programmés répondent aux besoins actuels et futurs des Hellemmois-es de toutes générations en matière d'équipement, de service et de cadre de vie. En 2021, les investissements majeurs concerneront la rénovation des écoles et des crèches communales, ainsi que la finalisation de la médiathèque et l'aménagement de l'espace public.

L'équipe municipale s'efforce de ne pas utiliser la fiscalité comme variable d'ajustement. C'est la raison pour laquelle l'effort est prioritairement porté sur la maîtrise des dépenses, même si avec la baisse régulière des dotations de l'État, l'équilibre budgétaire est de plus en plus difficile à atteindre. Pour autant, la municipalité continue à gérer les finances communales avec rigueur et responsabilité afin de répondre aux attentes des habitants et mettre en œuvre les engagements pour lesquels elle a été élue.

Le budget 2021 s'inscrit dans le respect des engagements de l'équipe municipale :

- le maintien de l'effort sur certains tarifs à caractère familial et social tout en poursuivant le développement d'activités ou de services au profit des Hellemmois-es,
- une gestion rigoureuse des dépenses récurrentes à caractère général et des dépenses de personnel,
- une anticipation des incidences liées à la COVID sur les comptes de la collectivité, dont le bilan sera à parfaire dès stabilisation de la situation sanitaire,
- un programme d'investissement volontariste, créateur d'attraits économique, culturel, sportif et environnemental pour Hellemmes,
- des aides aux associations maintenues à hauteur de 2020,
- une stabilité de la fiscalité communale.

Première année de l'évaluation climat

Le budget 2021 intègre pour la première fois une évaluation de l'impact des politiques publiques sur le climat. Sur la base d'une méthodologie élaborée et partagée avec l'Institut de l'Economie pour le Climat et quatre autres collectivités, une large partie des dépenses de fonctionnement et d'investissement de la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme a déjà été analysée.

Ce travail constitue un précieux outil d'aide à la décision qui permettra d'améliorer progressivement la prise en compte des enjeux environnementaux dans les choix budgétaires.

Investissements



1.581.338 €

Écoles - Restaurants scolaires



200.000 €

Crèches



2.030.000 €

Autres bâtiments communaux



1.280.000 €

Médiathèque



148.320 €

Éclairage public



85 nouveaux conseillers pour nos quartiers

Définition...

Le Conseil de quartier est un lieu de parole et de projets, inscrit dans un espace donné : le quartier. À la fois instrument de gestion locale et espace fondateur du lien social, il est l'interface entre les élus et les habitants.

Seules les communes de plus de 80 000 habitants sont dans l'obligation de créer ces instances et c'est le conseil municipal qui fixe le périmètre de chaque quartier, la dénomination, la composition et les modalités de son fonctionnement.

Hellemmes ne comptant que 18.500 habitants, les conseils de quartier ne sont pas obligatoires et répondent à une volonté politique locale d'instituer la participation citoyenne.

Moteurs de la démocratie participative, les Conseils de Quartier ont pour objectif de mieux faire remonter les attentes des citoyens tout en les associant à certaines décisions municipales. Ils ouvrent des espaces de dialogue, dans lesquels se forment des groupes de réflexion, de participation citoyenne et l'élaboration de projets de quartier. Leurs membres, les conseillers de quartier, sont de véritables acteurs de la transformation de leur environnement.

À Hellemmes, la démocratie locale n'est pas accessoire. Dans le prolongement de l'installation du nouveau Conseil Communal en juillet dernier, la campagne pour les élections des nouveaux Conseils de quartier a été organisée en fin d'année. Conformément au règlement intérieur, les candidats ont fait l'objet d'un tirage au sort le 22 janvier en présence de la presse et des représentants de chacune des composantes du Conseil Communal. Chaque quartier peut désormais faire entendre sa voix.

Au plus près du quotidien

Le renouvellement de ces instances de démocratie locale de proximité est une volonté de la nouvelle équipe communale, une initiative impulsée par la ville pour permettre aux nouveaux conseillers de quartier de s'engager dans la mise œuvre de projets dans l'intérêt des habitants.

Ils sont désormais les garants de leurs besoins et de leurs attentes, œuvrant à l'amélioration du cadre de vie à l'échelle de leur quartier.

Les 5 quartiers de la Commune ont leur propre conseil, composé chacun de 15 à 21 habitants tirés au sort parmi les candidats volontaires. Ils sont placés sous la coprésidence d'un Conseiller Communal désigné par le maire pour la durée du mandat et d'un membre élu par ses pairs.



5 Conseils de quartier

Participation des habitants à la gestion urbaine de leur quartier

Les Conseils de quartier sont facultatifs pour les villes de moins de 80.000 habitants. En les renouvelant, le nouveau Conseil Communal souligne leur importance et encourage l'implication citoyenne. La Municipalité donne ainsi l'opportunité à tous les Hellemmoises et Hellemmoises de s'investir en faveur de leur quartier en devenant conseiller(ère) pour un mandat de 3 ans renouvelable.

Le Conseil de quartier a pour vocation d'associer la population, de favoriser l'échange, la concertation sur tous les sujets concernant le quartier. Il a un rôle consultatif et peut aussi proposer et réaliser des actions locales. Il s'exprime et agit dans les domaines de la vie collective : l'animation, l'environnement, le cadre de vie... L'ambition de la Municipalité est bien de leur donner des moyens d'agir, visant à renforcer l'expertise et les initiatives locales.

Dès que la situation sanitaire le permettra, réunions de travail, séances publiques et balades urbaines ouvertes à tous pourront être organisées. Chaque Conseil pourra alors définir son propre circuit, afin de passer en revue les points positifs et les pistes d'amélioration. Un dispositif utile pour constater les évolutions après la concrétisation de certains projets.

Chaque Conseil dispose également d'une adresse mail. Telle une boîte à idées, elle permettra aux habitants d'échanger avec leurs conseillers, de leur faire part de leurs observations sur les aménagements et de leurs idées pour leur quartier.

Installés officiellement lors du Conseil Communal du 3 février dernier, ils sont aujourd'hui à l'écoute des habitants, n'hésitez pas à les contacter !



85 Conseillers installés



40 + 45
Hommes Femmes



49 Âge moyen (20 à 77 ans)



3 ans (durée du mandat)

Composition de vos Conseils

Barrière - Boldoduc > 18 membres

Président : RÉMOLEUX Mathieu. **Membres :** ALAOUI Julia ; BACHELET Charlotte ; BENDIRDJIAN Éric ; CAULIEZ Jimmy ; COIGNET Emile ; COLLIER Claudine ; COQUEREAU Tania ; DOLE Nicolas ; GABRELLE Mireille ; HERBAGE Éric ; LENGLIN Annie ; LESEUTTE Marie-France ; LUPANT Rebecca ; MARSAL Franck ; QUESQUE Pascal ; RAMON Xavier ; RAMPHFT Nathanaël ; ROBILLARD Arnaud.

Contact : cq-barriere-boldoduc@mairie-lille.fr

Dombrowski - Chapelle d'Élocques > 15 membres / 1 siège vacant

Présidente : QUERSONNIER Hélène. **Membres :** BIGO Benoît ; CARBAJAL Gwenaëlle ; DELHALLE Bernard ; ESNAULT Emeric ; GOUDAHA Sadia ; HAUCHARD Marie-Christine ; HECQUET Francis ; HOUHN Michèle ; JUSTE Nicolas ; LESTIENNE Delphine ; MERIAUX Claire-Marie ; MULLIER Laurent ; NATAT Rahma ; SALTARELLI Victoria.

Contact : cq-dombrowski-chapelledelocques@mairie-lille.fr

Épine - Pavé du Moulin

> 15 membres / 1 siège vacant

Présidente : LEDEZ Evelyne. **Membres :** BREBEL Karine ; CARTON Charlotte ; DHENNIN Sabrina ; EL AMRANI Mina ; ESSAADI Anouar ; GORWA Pascal ; LAGACHE Lydia ; LEMAIRE Marie ; LEROY Fabrice ; LESEUTTE Régine ; RAMBOURG Laurent ; VANTORHOUDT Laurianne ; VANTOUROUX Nicole ; VASSEUR Geoffroy.

Contact : cq-epine-pavedumoulin@mairie-lille.fr

Centre - Abeilles

> 21 membres

Présidente : TÉTART Patricia. **Membres :** BIA Jean-Baptiste ; BONHOMME Jean-François ; BOU Julien ; CAPPELAERE Michèle ; CASIER Roselyne ; CELLES Sylvie ; CHAMBON Thibault ; D'HEYGERE Vincent ; DORCHIES Joëlle ; DULIN Isabelle ; EL HAMWI Ahmed ; ESCHERICH Pauline ; FLAMENT Grégory ; GROSSE DIALLO Fatoumata ; GRUPPOSO Christophe ; HUBERT Séverine ; LABICHE Valérie ; MATUSZEWSKI Amandine ; MONCHET Janis ; MONTEL Valérie ; WODARCZAK Jacques.

Contact : cq-centre-abeilles@mairie-lille.fr

Guinguette - Semeuse

> 18 membres

Président : PRUVOT Claude. **Membres :** AMSISROU El Hossain ; AUDOUX Romain ; BART Valérie ; BOUZIDI Sabrina ; COQUET Sandrine ; DAELDYCK Marine ; DELTOMBE Jacqueline ; DOBROWOLSKI Sébastien ; DROUET Pierre ; DRUELLE Vincent ; GEORGES Micheline ; GOMMEAUX Julie ; JUTTEAU Nicolas ; LÉGARDEZ Émeline ; PICAUVET-MARANT Martine ; PLANQUART David ; SENSE Marin ; WAMBRE Stéphane.

Contact : cq-guinguette-semeuse@mairie-lille.fr

Association Lilloise pour Favoriser la Participation des Habitants (ALFPH) : une asso pour financer les initiatives des quartiers !

Créée en 2008 à l'initiative de la municipalité, l'ALFPH est une association loi 1901 présidée par Liliane GOVART, dont l'objectif est de renforcer le lien social et le vivre ensemble entre les habitants de Lille et d'Hellemmes (depuis décembre 2015).

À travers les Projets d'initiative citoyenne (PIC), elle favorise la participation des habitants et des associations, les accompagne dans la mise en place de leurs actions et leur attribue une aide financière souple et rapide d'un montant de 1.000€ maximum. Faisant office de "jury", le comité de participation hellemmois est composé de membres représentants

des associations locales et de simples habitants volontaires, qui débattent et votent les projets présentés.

Pour postuler, remplir le dossier et le remettre au maximum 12 jours avant la date de la commission qui se réunit en moyenne 1x/15 jours. S'il est retenu, un chèque vous sera remis à la fin de l'action, sur présentation du bilan et justificatifs des dépenses.

Renseignements :
27 rue Jean Bart, 59000 LILLE
@ : asso.lilloise.fph@gmail.com
Tél. 03 20 60 90 82.



Le mot de Quentin THOMMEN

Adjoint au maire
Participation citoyenne,
Conseils de quartier
Politique de la Ville

La démocratie participative, l'idée de l'intervention directe des citoyens dans le champ de décision politique, est très vivante dans notre Commune. Vous avez été ainsi nombreux(euses) à vous porter volontaire pour participer aux Conseils de quartier, pour mettre votre temps et votre énergie au service de l'intérêt général et de la collectivité, au service des Hellemmoises et des Hellemmois. J'ai donc une pensée particulière pour les candidats malheureux non retenus par le tirage au sort, tout comme je salue chaleureusement les conseillers(ères) sortant(e)s, engagé(e)s et investi(e)s au sein de cette instance essentielle au cours du mandat précédent.

Cette idée de démocratie participative est au cœur de l'action du Conseil Communal pour les six années à venir. Les grands axes du programme ont été établis avec vous, les réalisations le seront elles aussi, c'est ce que nous résumons dans notre mantra "Agir avec vous, pour vous" : la transition écologique, le verdissement et la végétalisation, la nouvelle médiathèque, la maison communale citoyenne et écologique, la mutation des friches hellemmoises...

La démocratie participative n'est pas nouvelle, elle est notamment issue des expériences politiques de la Commune de Paris dont nous célébrons cette année les 150 ans. Exercer sa citoyenneté ne se résume pas en effet à mettre épisodiquement un bulletin dans l'urne et à déléguer les pouvoirs à un(e) élu(e) ! Nous nous sommes engagés à vous informer, vous écouter, vous consulter et vous impliquer pour permettre à chaque citoyen de s'emparer de la souveraineté politique.

La démocratie participative ne se limite pas aux Conseils de quartier, mais les conseillers(ères) seront, en plus de vos élu(e)s, vos interlocuteurs pour vous informer des projets de la Commune, pour proposer des réalisations, pour exprimer votre avis, et pour ensemble réinventer notre Commune.

"La démocratie participative est complémentaire à la démocratie représentative. Nous l'encourageons afin de dynamiser l'implication citoyenne dans la vie locale au quotidien. C'est dans la concertation et l'échange que nous pouvons ensemble changer les choses."



Hanna Attia



Martin Audoux



Louison Brivot



Diane Capy



Rose Carton

Melvil
Corrion - Bon

Janis Cusenier



Meyssa Damak

Ursuline
Dehague - LiagreJuliette
DenoyelleNermine
EssaadiMohamed
Kadari

Hajar Kaddour



Bambi Kamara

Nina
Le Layo - Fillet

Noah Maturin



Timothée Millot



Hamadi Modian



Angel Noiret



Aymen Nouffer



Andry Onof



Adam Ouzghar



Alyana Pevard



Paul Ployout



Imran Rasmi

Gaston
Religieux

Suzon Rousseau



Chloé Shungu



Charlie Silaczuk



Clélia Tarentino



Alix Touret



Milla Wosik

Liam
Zouareg - Truffier

école Herriot

école Berthelot

école Jaurès

école Rostand

école Saint Joseph

 collège Antoine de
Saint-Exupéry

collège Saint Joseph



Paroles d'enfants...

Les Hellemmois(es) de CM1, CM2, 6^e et 5^e ont voté au mois de novembre pour élire leurs représentants au Conseil Communal d'Enfants qui ont choisi un nouveau logo et se sont répartis dans les diverses commissions thématiques.

Véritable école de la citoyenneté, l'instance la plus ancienne du genre en France (1985) ne compte pas pour des prunes. Venu des quatre coins de notre Commune, les jeunes conseillers sont les premiers témoins de ce qui va et ce qui ne va pas. Ils ont alors pour mission de mettre en oeuvre des actions concrètes et/ou de remonter au Conseil Communal adulte leurs doléances, leurs idées...

À l'exemple de leurs aînés, dès que la situation sanitaire sera plus favorable, ces 33 nouveaux élus voteront, en séances plénières, les propositions

discutées et préparées en commissions. Solidarité, environnement, loisirs, culture, accès au numérique, discriminations... les enfants d'Hellemmes ont vraiment leur mot à dire sur tous les sujets.

Et ça dure depuis 35 ans !

La situation sanitaire n'étant pas favorable aux rassemblements, la première séance plénière a malheureusement été reportée.

Logo dans le texte :

Quelques explications sur la construction du logo : Les éléments bulles de conversation, guillemets et points de suspension évoquent le débat d'idées, les mains et l'œil grand ouvert la curiosité, l'éveil, l'ouverture d'esprit et la solidarité, le tout petit extraterrestre, l'ouverture au monde (à commencer par la Commune et plus largement la Terre) et à l'autre si différent et pourtant ressemblant à bien des égards.



**CONSEIL
COMMUNAL
d'ENFANTS
HELLEMES**

Chaque année, pour l'anniversaire de la loi du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, la Semaine de la Laïcité permet aux élèves des écoles hellemmoises de prendre part à des projets qui font vivre cette laïcité au sein des établissements.

Durant toute cette semaine, le travail est centré sur le " Bien vivre ensemble" rappelant ainsi les règles, les devoirs et droits élémentaires de vie en communauté dans notre République. Les animateurs des espaces éducatifs et les enseignants n'ont pas manqué d'imagination pour transmettre et faire comprendre, d'une manière ludique, les valeurs de la Laïcité qui restent parfois complexes à appréhender pour les enfants.

À l'école Herriot, les ateliers proposés portaient sur les valeurs et symboles forts de notre République : Marianne, le drapeau français, la devise « Liberté, Egalité, Fraternité », le coq... Quand les plus petits ont réalisé des portraits de Marianne, les plus grand ont participé à un jeu de piste citoyen et républicain.



À Berthelot-Sévigné, ce sont deux fresques murales qui ont été réalisées. L'une avec Mathilde Coquel, photographe, portraitiste et intervenante en arts plastiques, illustre comment nous sommes unis autour des grands principes de la laïcité, l'autre étant un mur de la paix.

L'école Jenner a été numérique avec le lancement d'un blog dont l'accès est limité aux familles sur le "vivre ensemble" alimenté par les animateurs sous forme de podcasts et d'illustrations réalisées par les enfants. L'école a aussi distribué des kits à destination des familles pour réaliser des ateliers à la maison sur le vivre ensemble.



sur... maine Laïcité



L'école Dombrowski, quant à elle, a réalisé une fresque sur le thème du verdissement des villes et a adapté la chanson de Ridan, "Objectif terre" (censuré des termes familiers évidemment).

L'école Salengro a travaillé sur la sensibilisation des enfants au fait que nous sommes tous uniques et différents les uns des autres, et que ceci fait la richesse de notre multiculturalité.

Un arbre de la laïcité a été planté dans la cour du tout nouveau groupe scolaire Rostand.



Inscriptions scolaires (3-12 ans)

Votre enfant entre en maternelle ou change d'école à la rentrée 2021 ? Les démarches sont à effectuer avant le 23 avril 2021 (du 15 mars au 9 avril pour les enfants nés en 2019).



Pour effectuer votre demande, rendez vous à la Direction de l'Éducation et de la Jeunesse (DEJ) de la mairie pour retirer le formulaire (téléchargeable sur www.hellemmes.fr). Une fois renseigné, déposez-le en mairie accompagné des pièces justificatives.

En avril/mai, vous recevrez une réponse par courrier. Si votre demande d'école est acceptée, il vous faudra contacter le directeur/la directrice et prendre rendez-vous pour finaliser l'inscription. Si votre demande d'école n'est pas acceptée, contactez la DEJ.

Vous recevrez ensuite les codes de votre Dossier Familial Unique qui vous permettra d'inscrire votre enfant au restaurant scolaire, aux accueils périscolaires et aux accueils de loisirs.

Pour un enfant né en 2019, vous devez suivre la même procédure. Vous recevrez la réponse par courrier en juin/juillet. Les conditions d'accueil de votre enfant seront ensuite définies par le directeur/la directrice d'école lors de votre rencontre (admission conditionnée au nombre de places disponibles et à la propreté de l'enfant).

À noter : nouvelles obligations vaccinales : tous les enfants nés à compter du 1^{er} janvier 2018 doivent être vaccinés contre 11 maladies.

Plus d'infos :

Direction de l'Éducation et de la Jeunesse

Tél. 03 20 41 82 70 /

inscriptionsscolaireshellemmes@mairie-lille.fr

Nouvelle distribution de masques dans les écoles élémentaires

Dans ce contexte de crise sanitaire, la Ville de Lille-Hellemmes-Lomme a renforcé son soutien aux familles en procédant, dès le 8 février, à une distribution de masques de protection lavables et réutilisables auprès des élèves du CP au CM2, dans toutes les écoles élémentaires publiques et privées.

En novembre 2020, ces écoliers avaient déjà été dotés d'un premier masque de catégorie 1 de la marque Ruko, en tissu et lavable 50 fois.

Ces 1.400 nouveaux masques adaptés aux enfants de 6-11 ans permettent de renforcer encore le niveau de protection sanitaire mis en place dans les écoles, avec la limitation du brassage, la distanciation physique, et le lavage très régulier des mains des enfants, comme des locaux et équipements. La municipalité continue d'être mobilisée pour accompagner les Hellemmois-es pendant cette période et remercie les directeurs(trices) et enseignant-e-s d'avoir bien voulu assurer la distribution au sein de leurs établissements respectifs.

Il est essentiel d'aider chaque famille à faire face à la crise, à l'image des deux masques par foyer lillois, lommois et hellemmois qui ont été distribués gratuitement pour les adultes en mai puis en septembre.

LMH - Chapelle d'Élocques : Un programme de réhabilitation complète de l'habitat



Témoignage du passé industriel d'Hellemmes, la Chapelle d'Élocques est une cité ouvrière construite en 1923 pour accueillir les travailleurs de la société Lille Fives Babcock, fleuron de la métallurgie. En 1978, l'Office HLM de Lille rachète les 407 logements de la cité, puis décide de les réhabiliter afin d'améliorer le confort et adapter l'habitat aux modes de vie modernes. Les transformations tiennent notamment à la création des salles de bain souvent localisées dans les extensions nouvelles, l'arrivée d'eau chaude ou encore la création de duplex. Pendant ces travaux, les locataires sont logés dans des mobil-homes...

La Chapelle d'Élocques se caractérise par une vie communautaire, intergénérationnelle et solidaire forte.

Inscrit en Politique de la Ville depuis 2015, l'ensemble qui se décompose en 8 îlots s'étendant sur une surface totale de 21 500 m², connaît actuellement une nouvelle métamorphose. Tenant compte des particularités urbaines et sociales du site, Lille

Métropole Habitat a souhaité entreprendre une réflexion urbaine globale et cohérente à l'échelle du quartier.

Un projet de rénovation au service des habitants

Isolation thermique et phonique, rénovation des salles de bain, mise aux normes électriques, sécurisation des accès,... Les logements avaient un besoin crucial de rénovation pour répondre au mieux aux attentes des locataires.

La restructuration complète des 360 logements est en cours, introduisant de nouvelles typologies pour accompagner la mutation sociale et s'adapter aux compositions familiales.

Afin de répondre à l'évolution des modes de vie des ménages et accroître l'attractivité du site, LMH s'est appuyé sur la valeur ajoutée des jardins situés en pied d'immeuble.

Le saviez-vous ?



Chapelle Notre Dame de la Hoque

La première chapelle est mentionnée dans le second album du Plan terrier des moines du Prieuré de Fives. Elle aurait été construite en 1738 par Monsieur BETHUNE, marchand-épicier de la rue Neuve à Lille, sur le "Fief de la Hocques" appartenant aux Jésuites de Lille.

Elle est mentionnée sur un plan établi juste après la Révolution indiquant "Fief et Chapelle de Notre-Dame de la Hocques". Elle fut très longtemps cause de litige entre les paroisses d'Hellemmes et de Fives. Bien qu'un jugement soit intervenu en faveur de la seconde, la chapelle est restée hellemmoise.

La "Chapelle d'Élocques" que l'on peut voir aujourd'hui à l'angle des rues Jacquard et Philadelphie, a été reconstruite au début du XIX^e siècle par la famille Dordin, censier hellemmois. Elle a, selon leur tradition familiale, été reconstruite pour remercier la Sainte Vierge du retour d'un ancêtre à la suite d'une bataille des Campagnes napoléoniennes. En effet, Louis Joseph Dordin était parti avec ses deux frères dans les armées de la République, commandées par le Général Bonaparte. Si ses deux frères rentrent indemnes, le retour de Louis se fit attendre. Sa famille fit alors vœu de relever la Chapelle en l'honneur de Notre-Dame du Bonsecours s'il revenait. Louis revient du champ de bataille mais amputé d'une jambe. La Chapelle fut néanmoins reconstruite et dédiée à cet événement.

Delphine Catherine Joseph Samain, jeune femme hellemmoise, serait tombée dans un abreuvoir le 18 juillet 1842. Elle aurait été sauvée in-extremis de la noyade. On y vit alors un nouveau signe de l'intercession de Notre-Dame du Bonsecours. L'ex-voto placé dans la Chapelle témoigne depuis lors du remerciement de la rescapée.

Source : Chapelles&Co

La singularité du quartier s'illustre en effet par la présence de 367 parcelles de jardins familiaux offrant un cadre de vie qualitatif aux résidents de la Chapelle d'Élocques. Le projet propose donc de renforcer encore l'identité paysagère du site par la végétalisation des espaces perceptibles depuis l'espace public. En écho au caractère ouvrier et vivrier de ces jardins, le programme prévoit la plantation d'essences d'arbres et arbustes fruitiers. À terme, chaque logement en rez-de-chaussée disposera d'un jardin privatif.

Une opération tiroir délicate

Cette opération tiroir de réhabilitation est programmée en 3 phases et touchera l'ensemble des locataires des 360 logements.

Durant les travaux, certains logements vont être profondément transformés, tous les locataires sont donc amenés à quitter leur logement. Un diagnostic social a été réalisé avant le démarrage du chantier afin de trouver la meilleure solution pour gérer la période de chantier. Des « logements tiroirs » ont ainsi été rénovés en premier pour proposer aux familles un relogement provisoire, avant d'intégrer un logement définitif, entièrement rénové et correspondant davantage à leurs besoins et moyens.

Planning

Le chantier a débuté en janvier 2020 par la remise en état des logements provisoires.

La réhabilitation de 124 logements initialement prévue en avril 2020 a dû être décalée en juillet 2020 compte tenu du contexte sanitaire. Celle-ci a lancé le point de départ d'un chantier qui rythmera le quartier jusqu'en 2024.

L'HÔT-EL : un lieu au service des habitants, au service du quartier.

Ce lieu fédérateur positionné au cœur du quartier est créé afin d'accompagner le projet et le chantier tant sur le volet travaux, relogement, que sur le volet social, culturel, environnemental et paysager.



Situé au rez-de-chaussée du 30 rue Pierre Curie, l'Hôt-El rassemble le bureau du pilote social, une cuisine et une grande salle qui pourra, dès que les conditions sanitaires le permettront, accueillir des expositions, ateliers et réunions publiques. À l'arrière, un jardin pourra faire l'objet d'un projet pédagogique.

L'étage accueille 2 logements tiroirs adressés aux habitants les plus sensibles qui souhaiteraient emménager provisoirement auprès d'un voisin proche et bénéficier d'une proximité avec la chargée de relation client-locataires/entreprises.

L'Hôt-El permet un accompagnement innovant, dépassant les démarches courantes mises en place dans les réhabilitations en opérations tiroirs ; une démarche qui crée du lien et de la cohésion autour du projet, du chantier et de ses acteurs.

Une pilote sociale accompagne également les locataires pendant toute la durée des travaux, notamment pour les déménagements et les relogements.

Lors d'une visite de chantier en présence des responsables de LMH et de Eiffage, le Maire Franck GHERBI a pu découvrir l'entrée 32 de la rue Pierre Curie qui se compose de deux T2, un duplex T4 et un T3, dont les travaux intérieurs débutés en juillet 2020, sont achevés : lien direct avec les jardins, création et pose d'un interphone pour tous les logements et de volets électriques dans le T3 mansardé, adaptation PMR* des salles de bains des T2 RDC, individualisation des compteurs d'eau.

À venir : les travaux extérieurs (peinture, façade, jardins...) finalisés à la fin de l'été 2021 pour les entrées 32 à 40 de la rue.

* PMR : Personne à Mobilité Réduite

La réhabilitation prévoit :

- ▶ **l'amélioration de la performance énergétique** des bâtiments (gain énergétique de plus de 70% passant de l'étiquette E à C voire B en fonction de l'orientation et des mitoyennetés des entrées),
- ▶ **l'adaptation des logements** aux nouvelles compositions familiales des locataires avec la création de grandes typologies, la suppression des typologies T1 et l'adaptation de certains logements pour la population de seniors (ex : RDC adaptés PMR)
- ▶ **la création de jardins privatifs** (auparavant jardins ouvriers)
- ▶ **l'accompagnement des locataires** pendant tout le processus de réhabilitation de cette opération dite « logements tiroirs » avec la création de la maison du projet baptisée « l'Hôt-El ».



Le coût total de l'opération est estimé à 26,5 M€ HT, soit près de

78.000€ HT/logement

Mandataire : **Eiffage**
 Architectes : **Tandem Plus / BLAU**
 Bureau d'Etudes : **Bat'Sup**
 Pilote social : **Kay Consultant**
Groupe HER
 Acousticien : **KIETUDE**
 Paysagiste : **SLAP**



Chouette surprise...

Le parc François Mitterrand compte un nouveau pensionnaire. Cela fait maintenant plusieurs mois que l'on peut entendre des hululements qui ne laissent aucun doute : une chouette y a élu domicile dans une cavité, au sein d'un tronc creux, à l'abri des regards...

Bien qu'essentiellement forestier, le rapace fréquente aussi la ville. En milieu habité, on peut le trouver sous le toit d'une cabane ou dans un clocher, mais c'est surtout dans les jardins boisés et les bosquets qu'il nichera en priorité.

En raison de ses mœurs nocturnes, il passe souvent inaperçu, d'autant plus que le jour, il somnole, camouflé dans les feuillages. Mais s'il se fait discret en journée, son chant se fait plus présent et plus fort une fois le soleil couché.



© Kevinphotos de Pixabay

Chouette Hulotte ? Chouette Effraie ? Difficile de se prononcer... Le parc étant labellisé « Refuge LPO » (Ligue pour la Protection des Oiseaux), les experts seront consultés afin d'en savoir un peu plus sur notre nouveau pensionnaire.

Le classement en « refuge » de 3 parcs communaux met en lumière l'action entreprise par la Ville en matière de préservation de l'Environnement et de Développement durable.

Des capacités exceptionnelles :

- Son cou flexible lui permet de tourner la tête à 270°
- Ses yeux, placés de face, lui donnent une vision binoculaire et maximisent la lumière nocturne, ce qui lui permet de voir même quand la nuit a pour seul éclairage la lune et les étoiles
- Les couronnes de plumes entourant ses yeux dirigent le son vers ses oreilles
- Son ouïe très fine lui permet de détecter le moindre mouvement au sol d'une proie potentielle
- Silencieuse, elle peut fondre sur sa proie par surprise, car ses ailes courtes et larges, parfaitement adaptées au vol entre les branches, sont garnies de plumes veloutées qui amenuisent le bruit de ses déplacements.

Si nous sommes nombreux à avoir pu l'entendre, rares sont ceux qui ont eu la chance de la voir. Sa tête de poupée russe, ses grands yeux noirs et ses rondeurs plumeuses lui donnent certes un air de jolie peluche, mais composent aussi une tenue de camouflage qui en fait une redoutable chasseresse, toujours à l'affût d'une proie potentielle. Et encore plus rares sont ceux qui auront la chance de pouvoir admirer le vol silencieux et ondulant de cette petite chouette lorsqu'elle sort de sa torpeur et fond sur un ver de terre, une sauterelle, un hanneton ou un petit mulot...

C'est à l'automne, au début de ses amours, que notre chouette se manifestera le plus, quand elle recherchera dans le parc le site le mieux adapté pour sa nidification : un arbre creux, un trou dans une muraille, un nichoir installé par nos jardiniers...

Avec un peu de chance, une femelle pondra en février-mars, 2 à 7 œufs blancs qui délivreront, après 28 jours d'incubation, des poussins duveteux et ronds comme des pompons.

Très attachées à leur territoire, pourvu qu'il soit, comme nos parcs et jardins, peuplé de vieux arbres garnis de lierre, abritant de petits rongeurs, tranquille et exempt de pesticide, les chouettes sont des oiseaux utiles et attachants.

Il va sans dire que nos jardiniers auront tout intérêt à favoriser leur précieuse présence.



Fin d'année : la solidarité au rendez-vous !

Bouleversée par la Covid-19, la fin d'année 2020 a été particulièrement difficile pour de nombreuses familles, certaines ayant même dû renoncer aux festivités. Malgré les défis liés à la pandémie, les bénévoles ont su trouver des moyens détournés pour égayer la fin d'année et ont fait preuve d'un élan de solidarité exceptionnel, multipliant les initiatives solidaires, en particulier pour aider les personnes vulnérables les plus durement touchées.

Pour le Secours Populaire et l'ASH football, il était hors de question de faire une croix sur la magie de Noël. Une collecte de jouets neufs ou en parfait état de conservation a permis à de nombreux enfants défavorisés de recevoir un cadeau dans le cadre des Pères Noël verts. Une opération à laquelle les employés d'Eiffage ont souhaité s'associer.

L'équipe du Moulin d'Or a quant à elle renouvelé son opération « Un Noël pour tous ». La générosité des Hellemmoises et des Hellemmoises a permis de récolter près de 900 boîtes festives. Garnies de denrées, d'un bonnet, d'une écharpe ou de gants, d'un livre ou d'un cahier de jeux, de produits d'hygiène, de petites douceurs sucrées et parfois d'une carte de vœux avec un message de sympathie, ces boîtes décorées ont été distribuées aux sans-abris de la métropole et aux bénéficiaires de la Halte Saint-Michel à Lille.

De son côté, Elis, autre association du Pavé du Moulin, a continué sur sa lancée. Les sans-abris et les personnes âgées ne sont pas les seuls à avoir besoin de soutien, de nombreux jeunes étaient dans l'impossibilité de rejoindre leurs familles à cause des restrictions de voyages liées aux mesures sanitaires visant à limiter la propagation du virus. Après avoir confectionné des repas complets pour les personnels soignants lors du premier confinement, ce sont donc les étudiants, eux aussi en souffrance, qui ont fait l'objet de toute l'attention de l'association et ont bénéficié de paniers garnis de sorte qu'ils puissent se préparer des repas équilibrés dans leur logement.

Une fin d'année particulière aussi pour les associations Inersol et les Restos du Cœur. Épicerie solidaire où il est possible d'acheter des denrées alimentaires de première nécessité à des prix symboliques pour la première, et centre de distribution qui permet de gérer l'urgence et de satisfaire le besoin élémentaire de se nourrir pour la seconde où l'aide est attribuée gratuitement. L'une et l'autre ont vu leur nombre de bénéficiaires augmenter et ont su elles aussi se réinventer et adapter leur mode de distribution à la situation.

Logistique, communication, transport, mise à disposition de salles et d'équipements... La Commune a soutenu et accompagné chacune de ces initiatives, notamment grâce à la mobilisation sans faille de ses agents. Une mobilisation à nouveau présente lors de la distribution des colis alimentaires destinés à améliorer le quotidien des familles en difficulté en lien avec le Département du Nord et la Chambre d'Agriculture. Au total, 2 x 450 colis ont ainsi été distribués à près de 230 foyers (en fonction de la composition familiale), ainsi qu'aux bénéficiaires d'Inersol, des Restos du Cœur et des permanences alimentaires du CCAS, le tout dans le plus strict respect des règles sanitaires.

Mobilisation enfin du CCAS et de l'équipe de l'Espace Seniors qui a assuré la livraison à domicile des colis de Noël à pas moins de 1450 personnes âgées de 70 ans et plus, ou encore la distribution de plateaux festifs en remplacement du menu de fête et des animations traditionnellement proposés pour le réveillon solidaire.

Malgré la crise sanitaire et sociale qui est très dure pour les plus démunis, il y a donc des éléments d'optimisme. On constate en effet qu'en marge de l'action traditionnelle menée par les grandes associations caritatives, il y a eu de multiples opérations de solidarité citoyenne. Dans un contexte d'urgence sociale, il est essentiel de continuer à soutenir les associations de lutte contre la pauvreté.

Chiffres clés...



900

Boîtes festives



1452

Colis de Noël pour les seniors



57

Repas pour le Réveillon solidaire



2 x 450

Colis alimentaires pour 300 familles en difficulté



250

Colis alimentaires pour les étudiants



Pour un accès au droit pour tous !

Réunir en un seul lieu les services d'aides juridiques de l'ensemble des partenaires de la Commune : c'est la destination de l'Espace Citoyen. Pour que chaque Hellemmoise et Hellemmois puisse bénéficier gratuitement d'une écoute, de conseils, d'accompagnements administratifs et juridiques...

Point d'Accès au Droit (PAD)

Même si "Nul n'est censé ignorer la loi", personne ne peut se targuer de connaître ses quelques 318 000 articles. Un certain nombre d'outils permet néanmoins à chacun rencontrant un problème juridique de se renseigner et se rapprocher des structures et personnes spécialisées. Parmi eux, le Point d'Accès au Droit (PAD) reste le lieu de proximité accessible à tous.

Dans sa définition, un PAD est un "lieu d'accueil permanent et gratuit permettant d'apporter une information de proximité sur leurs droits et devoirs aux personnes ayant à faire face à des problèmes juridiques ou administratifs". Inauguré en décembre 2018, l'Espace Citoyen d'Hellemmes remplit bien toutes ces missions.



Une équipe d'experts et associations juridiques vous reçoit chaque semaine. Discriminations, harcèlements, violences conjugales, maltraitements, escroqueries, abus de confiance, garde d'enfant, pension alimentaire, problèmes de voisinage, de locataire-propriétaire, malfaçons, accidents du travail... durant ces rendez-vous, les petits tracas ou les problèmes plus graves sont étudiés avec deux conditions : gratuité et confidentialité.

Les professionnels vous informent de vos droits et obligations, vous conseillent, vous aident dans vos démarches, essayent de résoudre vos problèmes et, le cas échéant, vous orientent vers les organismes compétents...

Chaque mois, ce sont environ 60 rendez-vous qui sont pris.

**118, rue Roger Salengro
59260 Hellemmes**

**Renseignements : 03 62 26 08 32
ou 03 20 41 82 50**

Sur place :

Les professionnels qui vous accueillent :

- Défenseur des droits (Protection des droits et libertés individuelles)
- Association Intercommunale d'Aide aux Victimes et de Médiation (Aide aux victimes d'infraction pénale)
- Conciliateur de justice (résolution amiable d'un litige privé)
- CIDFF (Défense des droits de tous et, en particulier, des femmes)
- J'aime mes deux parents (droits des enfants et des familles lors de séparations parentales)
- Médiateurs (conflits de la vie quotidienne)
- CLCV (relations locataires-bailleurs)
- FNATH (Droit des accidentés du travail et reconnaissance du statut handicapé)
- Avocats (avis juridiques tous domaines)
- EPDSAE

Nouveau : La médiation familiale

La médiation familiale offre un espace neutre pour des personnes qui traversent une situation de conflit avec un membre de leur famille. Elle s'adresse aux personnes qui sont en situation de séparation, de divorce ou de reconstitution familiale, aux parents et jeunes adultes ou adolescents, aux grands-parents et parents, en vue du maintien des liens entre les grands-parents et les petits-enfants, aux frères et sœurs (fratrie adulte) et parent(s), lorsque la perte d'un des membres de la famille nécessite une prise de décision, en situation de succession conflictuelle.

La médiation familiale commence toujours par un premier entretien d'information, non payant et sans engagement. Si les personnes souhaitent s'engager, un ou plusieurs entretiens, cette fois-ci payants, sont programmés.

Autres accès au droit :

Vous vous sentez l'âme d'un juriste, des portails gouvernementaux existent aussi. Pour connaître les sources officielles du droit français, vous pouvez vous renseigner sur :

www.service-public.fr

www.legifrance.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Cuve enterrée et pompe à eau manuelle pour les jardiniers de l'Épine



Récupération de l'eau de pluie



Campagnes de plantations



Compostage des déchets verts

Depuis quelques années, dans toutes les villes françaises, petites ou grandes, les jardins partagés connaissent un renouveau. Souvent organisés et gérés par des associations, avec le soutien de la collectivité, ils permettent aux habitants de se rassembler et de partager autour d'un projet commun. Mais ce sont aussi des lieux de sensibilisation et d'apprentissage de pratiques soucieuses de l'environnement qui offrent une formidable occasion de renouer avec les bienfaits du jardinage en faisant pousser de bons légumes, des fruits et autres plantes aromatiques ou médicinales...

À Hellemmes, plusieurs projets de jardins collectifs associés à des aménagements de type éco-quartier ont vu le jour à proximité de la plaine des Métallurgistes, sur le site de la Chapelle d'Élocques, au parc de la Filature... C'est aussi le cas de l'Épine, « porte verte » au sud du territoire, qui profite de son inscription en géographie prioritaire pour développer de nombreux projets à la fois environnementaux, sociaux et économiques. Initié par les Saprophytes, « l'Épine comestible » encourage la pratique du jardinage selon des modes éco-responsables et favorise les rencontres entre voisins, mais aussi les rencontres intergénérationnelles et interculturelles autour d'un thème et d'une passion commune, le jardinage !

Ce projet à l'échelle du quartier permet la création d'un espace convivial où se forment des initiatives citoyennes, des échanges de savoirs et une solidarité. Parmi les actions menées avec les habitants, on compte plusieurs campagnes de plantation d'arbres et l'implantation de « la Clé des Epinois », jardin collaboratif en lien avec l'association MaNaé. D'autres opérations sont à l'étude en lien avec les espaces verts à l'arrière du nouveau groupe scolaire Rostand, permettant l'organisation d'activités pédagogiques avec les enfants.

Ce projet ambitieux, dont les objectifs sont économiques et sociaux (autoproduction alimentaire, rencontres, entraide), environnementaux (maintien de la nature en ville) et pédagogiques, s'inscrit dans le projet global de la municipalité de rendre l'espace à ses habitants. Il est par ailleurs propice au recours aux ressources alternatives. Les matériaux employés sont pour la plupart récupérés et rustiques afin de préserver l'aspect naturel du site, les clôtures sont essentiellement végétales (haies arbustives ou vanneries vivantes) et la récupération de l'eau de pluie doit permettre de satisfaire les besoins en eau pour le jardinage.

Ainsi, déjà doté d'un composteur collectif, le quartier est depuis quelques semaines équipé d'une pompe à eau manuelle pour permettre un arrosage écologique et économique. L'eau provient d'une cuve enterrée, alimentée par un collecteur existant au niveau de l'école. Grâce à cette pompe à bras, les jardiniers pourront arroser leur jardin sans utiliser le service d'eau potable.



À vos marques, prêts, Compostez !

À l'heure où chacun est en quête d'un engagement responsable et concret pour réduire ses déchets, le chiffre est parlant. La poubelle des Métropolitains pourrait être allégée de 30% en compostant les biodéchets (déchets alimentaires et verts).

Geste simple, impact énorme

Moins de déchets à transporter, à traiter et à incinérer. Et double bonus : l'or vert de nos poubelles fait un engrais d'excellente qualité. On fait donc pousser de meilleurs légumes qui nous nourrissent mieux. Et si vous n'avez pas de jardin ou si celui-ci est trop petit, on peut composter en équipe, la Commune met à votre disposition plusieurs composteurs collectifs (sur inscription au préalable, vous pouvez déposer vos déchets compostables lors de permanences hebdomadaires).

La Métropole s'est saisie du sujet dans le cadre de sa politique environnementale. Pour vous convaincre que composter est facile et utile, Hellemmes s'est inscrite dans le dispositif lancé par la MEL afin d'expérimenter le compostage individuel et collectif.

Après une première expérience positive, une seconde distribution de composteurs individuels a été organisée fin 2020 et pas moins de 50 nouveaux foyers ont pu être équipés* et faire un premier pas vers un changement de comportement lié à la préservation de l'environnement.

En compostant, on réduit d'un tiers le volume initial de ses déchets. C'est en moyenne 150 kg de déchets en moins par foyer et par an. C'est aussi un fertilisant 100% naturel et gratuit.

Ensemble, cultivons les bons gestes citoyens !

* Equipement : 1 composteur, 1 bio seau, 1 tige aérateurice, 1 grille anti-rongeur et 1 guide sur le compostage.



LIDL reverse plus de 3 340€ au club Léo Lagrange

Le 30 décembre 2020, Lidl a reversé 3.343 € au club de handball amateur de la commune d'Hellemmes. Engagée aux côtés de ce sport depuis plus de 5 ans, l'enseigne profite de ses ouvertures de supermarchés pour créer de nouveaux liens avec le handball. C'est grâce à la générosité de ses clients que l'enseigne a récolté cette belle somme suite à l'ouverture de son nouveau supermarché rue Jacquard.

Un nouvel engagement pour le handball : le « don aux clubs »

À l'occasion de l'ouverture de son nouveau supermarché à Hellemmes, Lidl a mené une opération solidaire en tant que supporter du handball français : « Le don aux Clubs ». Du 28 au 31 octobre 2020, pour chaque tranche de 15€ d'achats lors du passage en caisse, 50 centimes ont été collectés par l'enseigne. Suggéré à la Direction par le Maire, la somme réunie lors de l'opération a pu être reversée au club de la Commune.



Un centre de santé à l'Espoir

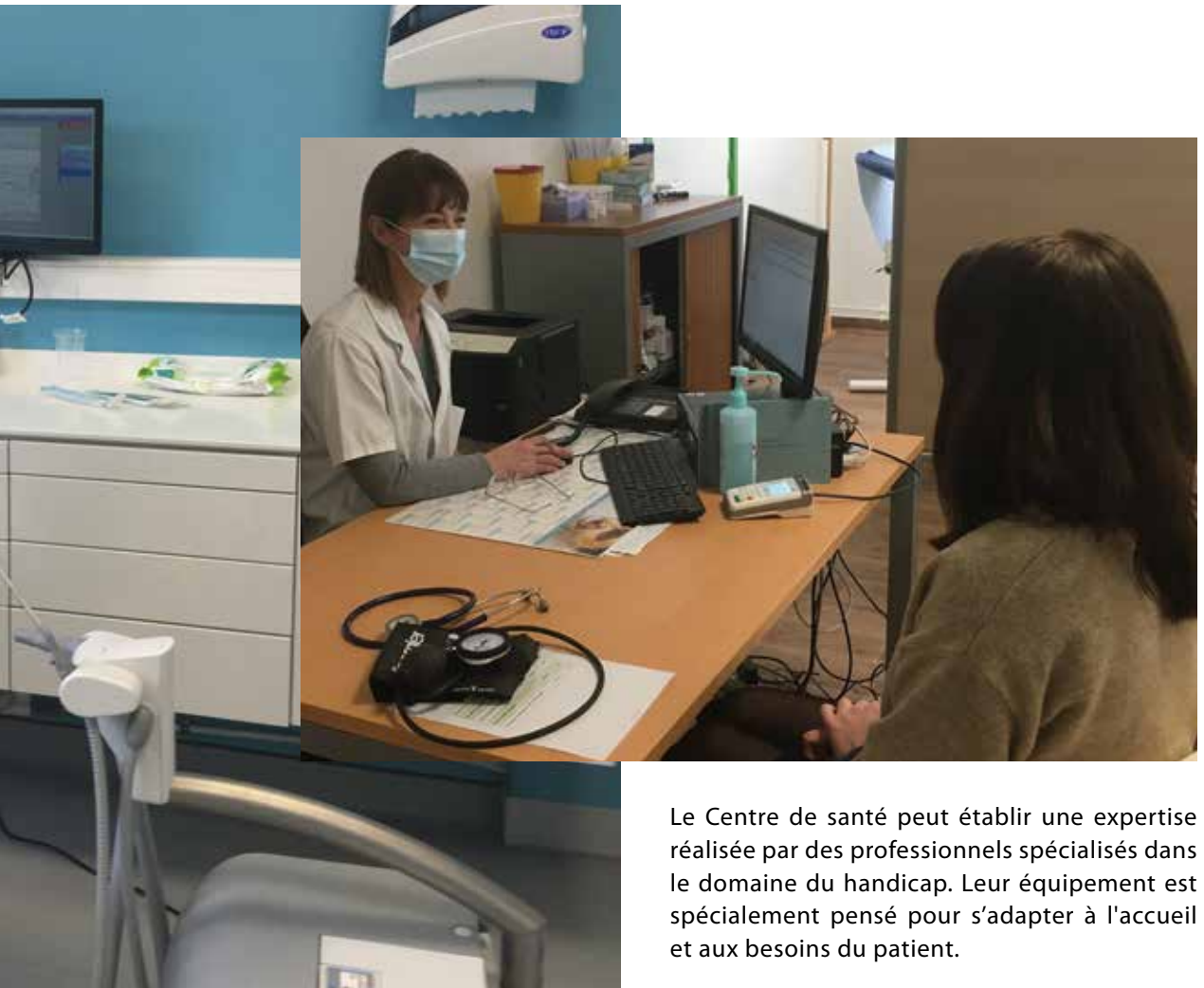
Le Centre de rééducation et de réadaptation fonctionnelles spécialisées L'Espoir, association de loi de 1901, a ouvert un centre de santé. Sur rendez-vous, vous pouvez consulter ses médecins salariés...

Le Centre l'Espoir a déjà 35 ans. Disposant de 120 lits en hospitalisation complète et de 50 places en hôpital de jour, il met les compétences de son équipe soignante au service des patients. Plus encore que les soins, ce sont des valeurs que le Centre entend partager : la dignité de l'individu, l'engagement citoyen, la solidarité... D'ailleurs, durant l'hospitalisation, des activités en dehors des séances de rééducation et des soins sont proposées par des associations bénévoles, ainsi que des animations par le Centre.

Soucieux de sa mission de service public, le Centre propose maintenant des consultations et des soins médicaux, dentaires et infirmiers accessibles à tous.

Des pathologies variées ...

Le Centre organise des consultations en médecine générale (comprenant aussi la première consultation de gynécologie médicale et son suivi, la contraception (implant, pilule), le suivi de grossesse, la médecine de l'enfant



Le Centre de santé peut établir une expertise réalisée par des professionnels spécialisés dans le domaine du handicap. Leur équipement est spécialement pensé pour s'adapter à l'accueil et aux besoins du patient.

... pour des soins accessibles à tous.

Pour bénéficier des consultations, rien de plus simple :

- Sur le site internet : www.doctolib.fr
- Par téléphone pour les soins infirmiers et les soins dentaires spécialisés à destination des personnes en situation de handicap au 03.20.05.86.07, joignable de 11h à 12h et 13h30 à 14h30
- Possibilité de téléconsultation

**25, pavé du Moulin - BP 01
59260 Hellemmes**
secretariatcs@centre-espoir.com
www.centre-espoir.com
03.20.05.86.07

À savoir...

Le Centre l'Espoir applique les tarifs conventionnés et pratique le tiers-payant : vous n'avez pas à avancer les frais pour la part Assurance Maladie.

La commune et ses maires à travers l'Histoire...

LES MAIRES D'HELLEMMES

1790-1792	Michel Archange DESFONTAINES
1792-1797	Jean-Baptiste CORSIN
1797-1800	Jean-Baptiste LEROUGE
1800-1801	Jean-Baptiste CORSIN
1801-1803	Jean-Baptiste CASTEL
1803-1805	Michel Archange DESFONTAINES
1805-1837	Isidore DUCATILLON
1837-1843	Henri WERY
1843	Jean-Baptiste SAMAIN
1843-1847	Désiré SALEMBIER
1847-1850	Émile O'DELANT
1850-1852	Jean-Baptiste GHESQUIERES
1852-1860	Émile O'DELANT
1860-1865	Jean-Baptiste MONNET
1865-1876	Jean-Baptiste GHESQUIERES
1876-1881	Nicodème VRASSE
1881	Toussaint DECALONNE
1881-1888	Nestor CASTEL
1888-1889	Auguste BERNARD
1889-1896	Gustave ENGRAND
1896-1904	Marcelin KREBS
1904-1912	Oscar FANYAU
1912-1917	Joseph HENTGES
1917-1918	Albert DELESALLE
1918-1925	Joseph HENTGES
1925-1944	Désiré THERBY
1944-1945	Gérard CLAY
1945-1947	Henri HENTGES
1947-1977	Arthur CORNETTE
1977-2001	Bernard DEROSIER
2001-2012	Gilles PARGNEAUX
2012-2017	Frédéric MARCHAND
Depuis 2017	Franck GHERBI



La naissance du mouvement communal remonte au XI^e siècle. La vie dans la Commune va ainsi devoir s'organiser. Au XII^e siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la Commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter d'organes pour la représenter.

Au cours de la révolution française de 1789, les 44 000 municipalités sont créées en remplacement des paroisses et à leur tête un maire et des conseillers élus. La Commune est donc apparue progressivement en France, mais ce n'est qu'en 1790 que son statut est fixé avec précision. Les seuls électeurs sont ceux qui payent un impôt au moins égal à 3 jours de travail : il s'agit d'un scrutin censitaire. Pour être élu, il faut être encore plus aisé et payer un impôt au moins égal à 10 jours de travail. Le maire, ou agent municipal, est élu pour 2 ans et ce pour la première fois en février 1790.

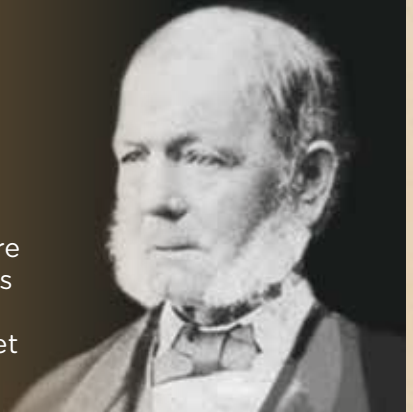
S'ensuit une période agitée au cours de laquelle les modalités d'élection des conseillers ou des maires seront souvent modifiées. Ainsi en 1800 les maires et les conseillers municipaux sont nommés par le Préfet. De 1830 à 1848 les conseillers municipaux sont élus par les hommes de plus de 21 ans et ceux qui ont le plus de revenus. Le maire et son adjoint sont nommés par le Préfet parmi les conseillers.

En 1848 le suffrage universel est proclamé, pour les hommes âgés de plus de 21 ans uniquement, sans condition de ressource ; les conseillers qui doivent avoir plus de 25 ans élisent leur maire et leur adjoint. En 1852 Louis Napoléon Bonaparte ne modifie pas le système d'élection des conseillers mais c'est à nouveau le Préfet qui désigne le maire et les adjoints et pas forcément parmi les conseillers élus. À partir de 1871 c'est le système actuel qui est mis en place, système qui subira des évolutions successives, les deux principales étant le droit de vote des femmes et leur éligibilité en 1944 et le changement de l'âge de la majorité porté à 18 ans en 1974.

Les maires d'Hellemmes...

Jean-Baptiste GHESQUIERES

Né le 3 avril 1812 à Hellemmes et décédé le 17 décembre 1892, Jean-Baptiste Ghesquières est issu d'une des plus anciennes familles de censiers hellemmois. Il siégera pendant plus de trente-cinq ans au Conseil municipal et sera Maire d'Hellemmes de 1865 à 1876.



Dernier censier d'une famille établie depuis plus de quatre siècles dans le secteur de Mons-en-Barœul et Hellemmes, Jean-Baptiste Ghesquières était le fils de Charles-Joseph, qui siégea lui-même, sous la monarchie de juillet, au Conseil municipal d'Hellemmes dont il était l'un des principaux propriétaires.

Époux en secondes noces de Victorine Adélaïde Beghin, fille d'un fermier d'Ascq, Jean-Baptiste Ghesquières continue d'accroître son domaine qui allait totaliser à sa mort en 1892, près de 74 hectares, dispersés dans une dizaine de communes des environs de Lille.

Il intègre le Conseil municipal dès l'âge de 31 ans, en 1843. Malgré les changements de régime, il y siégera durant plus de 35 ans.

La révolution de 1848 est mal accueillie par les élus hellemmois qui sont alors tous censiers conservateurs. Le maire est d'ailleurs révoqué par le commissaire provisoire, qui vient de remplacer le Préfet du roi Louis Philippe. Lorsque l'Assemblée Nationale institue le suffrage universel, Jean-Baptiste Ghesquières est triomphalement porté au fauteuil de maire, à l'unanimité des voix moins une. Mais il n'est ni républicain, ni bonapartiste. Il sera révoqué, lui aussi, par le Préfet en 1852, après le coup d'état de Louis-Napoléon. Il lui faudra attendre 1865 pour retrouver ses fonctions de premier magistrat, à la faveur de l'évolution de la politique de l'Empire, devenu "Libéral". Il les gardera pendant onze ans.

À cette époque, Hellemmes connaît une transformation considérable, passant de 168 maisons en 1851 à plus de 500... Il faut agrandir l'église de la rue Faidherbe, charge financière que le conseil municipal endosse difficilement. Lors du vote de l'emprunt de 6 900 francs à cet effet, il y a 8 voix pour et 8 contre. Pour départager les

votants, le maire fait valoir sa prépondérance. C'est donc à lui que l'on doit l'église actuelle.

Le Conseil municipal ne voyait pas d'un bon œil son "beau village" se transformer en "vilain faubourg industriel". Les cultivateurs, devenus minoritaires, tentent vainement de s'opposer à la création de la ligne de chemin de fer Lille-Tournai, qui va couper leurs champs. De même, ils ne peuvent empêcher l'expropriation de leurs terres au profit des Ateliers de Fives. Le maire en est d'ailleurs victime : partout ses propriétés sont rognées. À Mons-en-Barœul, elles servent à l'agrandissement du cimetière et à la construction du Fort Mac Donald. À Lezennes, on y bâtit une poudrière (secteur Pavé du Moulin)... En 1876, le bouleversement urbain est fatal à Jean-Baptiste Ghesquières. Le Conseil municipal ne lui accorde plus que six voix contre dix à l'industriel Nicodème Vraisse. De dépit, il se refuse à signer le procès-verbal des élections. Deux ans plus tard, il se retirera de la vie publique.

Le vieil homme renonce à ses terres. Il lotit une partie de ce qui lui reste pour construire vingt-quatre maisonnettes, qu'on appellera "Pavillons Ghesquières". À la Libération de 1945, la rue Ghesquières qui les desservait sera rebaptisée "rue du 14 juillet".

Son fils unique Désiré sera notaire à Tourcoing. Laboureurs à Hellemmes pendant des siècles, les Ghesquières vont devenir des citoyens à Tourcoing. L'arrière-petit-fils note : "Dérision pour celui qui, durant toute sa carrière politique, fut un partisan convaincu de la monarchie".

Une artère du quartier Barrière-Boldoduc maintient toutefois le souvenir de l'ancien maire.

(Source : Mémoire d'Hellemmes)



MaPrimeRénov'

Mieux chez moi, mieux pour ma planète



Confort

Améliorez le confort de votre logement contre le froid, l'humidité et la canicule.



Économie

Faites des économies sur vos factures de chauffage et réduisez le coût des travaux grâce à vos aides.



Écologie

Participez à l'effort collectif pour lutter contre le réchauffement climatique.

Réduisez vos factures d'énergie et évitez le gaspillage énergétique en faisant isoler votre maison grâce aux aides du gouvernement.

MaPrimeRénov' est une aide à la rénovation énergétique calculée en fonction de vos revenus et du gain écologique des travaux.

Lancée le 1^{er} janvier 2020, elle remplace le crédit d'impôt pour la transition énergétique (CITE) et les aides de l'Agence nationale de l'Habitat (Anah). Près de 190.000 demandes d'aide ont été déposées en 2020.

Économisez sur vos factures et profitez des aides de l'État, c'est le meilleur moyen pour allier économies et écologie.

Les dossiers sont à déposer selon le calendrier suivant :

- Depuis le 11 janvier 2021 : pour les propriétaires occupants
- À partir de juillet 2021 : pour les propriétaires bailleurs.

Les travaux dont les devis ont été signés à compter du 1^{er} octobre 2020 sont éligibles à MaPrimeRénov'.

Cela va permettre d'accélérer la transition énergétique vers moins de "passoires thermiques", notamment dans le parc locatif privé, qui en compte le plus.

Pour pouvoir bénéficier de la prime, vous devez remplir des conditions liées à votre situation, logement, travaux et/ou dépenses.

Conditions liées au demandeur

Jusqu'à présent réservée aux propriétaires occupants modestes, MaPrimeRénov' est désormais accessible à tous les propriétaires occupants d'un logement construit depuis plus de deux ans, quels que soient leurs revenus.

Depuis le 1^{er} octobre 2020, les propriétaires bailleurs peuvent également en profiter dans leur maison individuelle ou sur les parties privatives des logements lorsqu'ils sont en copropriété.

Vos ressources sont prises en compte pour déterminer le montant de la prime auquel vous pouvez prétendre. C'est le revenu fiscal de référence qui est pris en compte (indiqué sur votre avis d'imposition).

Conditions liées au logement

Les travaux doivent être réalisés en maison individuelle ou à titre individuel en logement collectif (appartement). Ce logement doit avoir plus de 2 ans.

Les travaux et/ou dépenses de rénovation doivent concerner votre résidence principale. Elle doit être située en France métropolitaine ou dans les départements d'outre-mer (Dom).

Conditions liées aux travaux et/ou dépenses

La prime permet de financer les travaux d'isolation (murs, planchers, combles, fenêtres), de chauffage, de ventilation ou encore la réalisation d'un audit énergétique d'une maison individuelle ou d'un appartement en habitat collectif. Certains de ces travaux doivent être réalisés par une entreprise Reconnue Garante de l'Environnement (RGE).

Les travaux/dépenses éligibles sont ceux/celles qui font l'objet d'un devis signé à partir du 1^{er} octobre 2020.

La prime peut servir à financer un ou plusieurs de ces travaux et/ou dépenses.

Ai-je le droit à une aide ? Combien ? Laquelle ? Et comment ?

FAIRE - Faciliter, Accompagner et Informer pour la Rénovation Énergétique.

Service public de conseil gratuit et d'information sur la rénovation énergétique, FAIRE accompagne ceux qui le souhaitent dans leurs travaux. Il permet notamment de trouver rapidement un professionnel proche de chez soi, rechercher les solutions les plus adaptées, estimer le budget nécessaire et les aides financières dont il est possible de bénéficier.

Une démarche simple en 5 étapes

Complètement dématérialisée



Je crée mon compte et je dépose ma demande avec les devis sur www.maprimerenov.gov.fr.



Je reçois par mail la confirmation de l'attribution de l'aide et de son montant



Je réalise mes travaux



Je demande le paiement de ma prime en déposant mes factures et mon RIB sur mon espace personnel



Je reçois le versement de la prime

En fonction de vos revenus et afin de régler l'acompte de vos travaux, une avance de frais peut vous être accordée.

ENSEMBLE, RÉINVENTONS HELLEMES NOTRE COMMUNE SOLIDAIRE !

Dès son entrée en fonction le 9 juillet 2020, la majorité communale s'est mise en action, pouvez-vous nous en dire plus ?

Le contexte sanitaire a fortement impacté notre vie de tous les jours mais la majorité s'est mise au travail dès le lendemain de son installation. Avec l'ensemble des acteurs publics concernés, nous avons :

- soutenu les personnes en difficultés à travers les actions du CCAS (distribution des colis alimentaires, colis de Noël aux seniors, insertion, logement...) ou d'autres actions telles qu'interpeller Ilévia sur le remboursement des abonnements jeunes étudiants.
- soutenu les associations à vocation sociale, sportives, culturelles... en maintenant les subventions (de nombreuses villes ne l'ont pas fait)
- soutenu les commerçants et mobilisé les aides financières (fonds de rebonds de la MEL, de la Région...)
- soutenu le marché si important pour les Hellemmoises et Hellemmois.
- organisé la mise en place des conseils de quartier et du conseil d'enfants (merci aux nombreux volontaires)
- adopté la charte des droits de l'arbre, déployé l'éclairage public intelligent et basse consommation...

Nous travaillons sur les rues scolaires et sur le diagnostic qui permettra une rénovation progressive du patrimoine...

Nous remercions tous les techniciens de la ville pour leur mobilisation et leur dévouement, en particulier les équipes de l'EHPAD « la Sabotière » et ceux intervenant au sein des écoles et des crèches.

L'ensemble des acteurs a été accompagné, en particulier sur le volet logistique lié aux obligations légales relevant des aspects sanitaires. Nous nous sommes constamment réinventés pour que la vie soit plus forte que tout : la vie sociale, la vie écologique, la vie citoyenne, la vie économique, la vie culturelle, la vie sportive...

Cette guerre sanitaire n'est pas terminée, les conséquences sociales sont graves mais notre mobilisation est totale et vous pourrez compter sur la majorité municipale pour continuer en ce sens.

Nous vivons une crise sanitaire sans précédent, ses chocs économiques et sociaux sont catastrophiques. La phase vaccinale commence, qu'en pensez-vous ?

Pas de profit sur la pandémie : exigeons transparence et démocratie, plutôt que course aux profits. Le 17 juin dernier, la Commission européenne a présenté une stratégie visant à accélérer la mise au point, la production et la mise à disposition de vaccins contre la Covid-19. De grandes entreprises pharmaceutiques ont conclu des contrats de plusieurs milliards d'euros... Avec quelles garanties ? En tout cas, nous n'avons pas à nous en faire pour leur santé financière.

Au-delà de la gestion gouvernementale, le problème qui se pose est la capacité de production des vaccins par les laboratoires, aujourd'hui limitée par des contrats opaques signés par les Etats dont la France, faisant passer la propriété des brevets et les profits avant l'accessibilité universelle à la santé.

Inacceptable aussi alors que la recherche sur les vaccins a été presque intégralement financée par des fonds publics et l'on voudrait encore nous faire payer pour les vices cachés ! L'initiative citoyenne européenne « Pas de profit sur la pandémie » exige la gratuité, la transparence et la levée des droits sur les brevets. Pour aller plus loin, nous suggérons un pôle public européen de la recherche, de la production et de la distribution du médicament. Qui dit financement public, dit vaccins et traitements publics ! Hellemmes s'est d'ailleurs porté volontaire pour accueillir un centre de vaccination, si besoin, puisqu'un centre existe sur Lille-Fives. La Préfecture en a pris acte.

Cette crise renforce les inégalités, en particulier chez les jeunes dont les étudiants, avez-vous des propositions ?

La crise touche de plein fouet les jeunes et le gouvernement paraît incapable de leur apporter des réponses concrètes. En mars dernier, le confinement et l'annonce de la fermeture des établissements scolaires et universitaires ont été un véritable bouleversement pour les élèves et les étudiants.

Après deux confinements, ils ont accumulé un retard indéniable, grevant les conditions de la réussite de toutes et tous. Plutôt que d'annoncer des « mesures » sur les cantines, il est urgent d'ouvrir des postes dans l'ensemble des établissements afin de

désengorger les classes et permettre aux élèves de bénéficier de réels dispositifs de rattrapages.

Depuis le début de la crise, la précarité a contraint 1 étudiant sur 6 d'arrêter ses études, et les jeunes travailleuses et travailleurs sont durement impactés.

Nos propositions :

L'ouverture du RSA pour les moins de 25 ans, Le pré-recrutement massif de jeunes dans les services publics de l'éducation, de l'énergie, de la santé et des transports, La conditionnalité des aides publiques à l'embauche et la formation de jeunes, La rémunération au minimum au Smic de tout travail.

Autant de solutions immédiates mais inaudibles pour un gouvernement dont les logiques sont ultra-libérales.

Mabrouk ZOUAREG

Président du groupe Majoritaire

Quentin THOMMEN,

Président du groupe communiste

HELLEMES VERTE

Chères Hellemmoises, chers Hellemmois,

En portant notre liste conduite par Simon Jamelin à la 2^{ème} place de l'élection municipale vous avez contribué à faire avancer l'écologie. Jamais une liste écologiste n'a été portée si haut à Hellemmes. L'écart est si faible avec la liste Socialiste / Communiste que l'écologie pèse le même poids que la majorité. C'est grâce à vous !

Malgré tout, avec 6 élu-e-s, nous obtenons 4 fois moins de sièges que la majorité. Ce constat renforce notre détermination.

Nous faisons le choix de travailler pendant ce mandat comme nous avons fait campagne : en vous écoutant, en consultant, en proposant sans relâche de contribuer à une gestion plus écologique et plus juste d'Hellemmes.

En diffusant l'information sur des projets comme la friche H2D, en proposant de mener une évaluation précise de l'état des bâtiments publics, en contribuant à faire de la relance économique et culturelle une priorité pour la majorité, en soutenant celles et ceux qui n'ont rien, nous prenons la pleine mesure de nos responsabilités d'élu-e-s et de citoyen-ne-s.

La situation des écoles hellemmoises, en état d'urgence, réclame une prise de conscience et

une action concrète et rapide. Nous portons ce sujet avec conviction auprès des élu-e-s. C'est une question de santé et de bien-être de nos enfants.

Hellemmes est une commune associée et nombre de décisions qui vous concernent sont prises à Lille. C'est pourquoi nous travaillons au quotidien avec les élu-e-s de Lille Verte et de Lomme Verte. Ensemble, nous sommes 22 élu-e-s écologistes face à la crise et à l'urgence climatique et sociale. C'est ensemble que nous défendons le programme pour lequel vous avez voté, ensemble que nous luttons pour préserver la biodiversité, pour préserver la santé des Hellemmois-es, pour faire d'Hellemmes une ville où l'on vit mieux.

Face à une poignée d'élue-s de la majorité qui décide seule, sans concertation avec les habitant-e-s et les élu-e-s et qui vote systématiquement contre toute modernisation démocratique, nous faisons le choix de rendre l'information transparente et de travailler avec celles et ceux qui le souhaitent au bien être des Hellemmois-es.

Nous sommes vigilant-e-s, à chaque fois qu'une décision sera prise discrètement, sera contraire au bien-être des habitant-e-s ou à l'équilibre de notre territoire nous le dénoncerons.

Nous sommes ouvert-e-s, chaque fois qu'une décision ira dans le sens de la justice écologique et sociale nous voterons pour et nous contribuerons à sa mise en œuvre.

Nous sommes votre relais au sein du conseil. Nous venons à votre rencontre à chaque fois que c'est possible. Vous aussi! Sollicitez-nous! Interpellez-nous!

En cette période de crise, faisons le pari que c'est ensemble que nous ferons avancer les causes qui nous sont chères.

Retrouvez nos interventions en conseil sur www.hellemmesverte.fr et sur notre page Facebook @HellemmesVerte.

DÉCIDEZ POUR HELLEMES

Chers Hellemmois,

Comme vous, je suis soulagé de tourner enfin la page de cette année marquée par la pandémie. Permettez-moi donc tout d'abord de vous adresser mes meilleurs vœux pour l'année 2021!

J'ai une pensée pour nos concitoyens fragilisés par la crise et abandonnés par ce

gouvernement. Je pense notamment aux étudiants, dont je connais la souffrance. J'ai une pensée également pour les agents du service public en première ligne face au virus. Enfin, j'ai une pensée pour tous les salariés dont l'emploi est menacé par cette vague de licenciement massif qui frappe notre région.

Cette année aura montré l'échec des politiques libérales. Les photos de soignants obligés de revêtir des sacs poubelles en guise de blouse faute de moyens sont des images que nous ne saurions tolérer dans notre pays. Il s'agira de ne pas l'oublier lors des prochaines échéances électorales.

Pour cette année 2021, vous pourrez toujours compter sur moi et sur les militants de La France Insoumise et de Décidez pour Hellemmes pour continuer d'agir à votre service. À l'Assemblée Nationale, votre député Ugo Bernalicis continuera de se battre pour nos libertés. Quant à moi, je continuerai de me battre dans notre commune pour vous défendre et pour porter les valeurs que nous partageons : celles de l'intérêt général.

Collectivement, nous ferons en sorte que cette année soit placée sous le signe de la fraternité et de la solidarité.

Pour me contacter :
lufournier@mairie-lille.fr

Contactez votre député :
ugo.bernalicis@assemblee-nationale.fr

Soutenez la campagne de Jean-Luc Mélenchon sur
www.noussommespour.fr

FAIRE RESPIRER HELLEMES

Chères Hellemmoises, chers Hellemmois,
Merci. Grâce à vos voix, Faire Respirer Hellemmes compte désormais 2 élus au conseil communal.

Grâce à vos témoignages, nous avons pris connaissance des enjeux dans chacune des 143 rues de notre commune associée à Lille. Grâce à votre engagement, nous avons des conseils de quartier représentatifs de la richesse de notre bassin de vie.

En 2021, nous avons une pensée toute particulière pour nos administrés les plus fragiles : nos aînés, les personnes porteuses de handicap, nos jeunes avec moins d'opportunités ainsi que toutes les personnes qui se sont vu attribuer un logement insalubre ou indigne.

Faire Respirer Hellemmes se tiendra toujours aux côtés de ceux qui en ont besoin, car nous croyons à la politique de terrain. La belle et noble politique, laquelle se soucie davantage de votre vie quotidienne que des débats de sourds sur les plateaux-télé. Nous croyons dans la chose publique et dans notre capacité à transformer le réel avec énergie, enthousiasme et optimisme.

Certes, les procédures sont longues, la quantité d'acteurs à mobiliser colossale et les forces conservatrices viennent entraver chacune de nos initiatives... Et après ? Parce que c'est compliqué, cela devrait nous décourager ? En 2021, nous aspirons à vous connaître toujours mieux, à vous représenter toujours mieux et à proposer des projets pour une ville toujours plus verte, plus propre et plus sûre.

Contactez-nous pour partager un problème ou une proposition pour Hellemmes en appelant le 06.20.10.10.87 ou en nous contactant sur les réseaux sociaux.

Vos représentants progressistes,
Florian THIEFFRY et Kalid BOUANANI
Faire Respirer Hellemmes

Le guide du commerce Hellemmois 2021

est désormais disponible.
Retrouvez-le chez vos
commerçants, en mairie
et autres points relais !

Ce guide est un condensé des
commerçants et artisans hellemmois.
Mode, beauté, restauration, immobilier,
alimentation, maison,... un véritable
répertoire qui vous dévoile les adresses
incontournables de notre Commune.



Oyez oyez ! Appel aux amateurs de street art

En mai prochain, l'artiste urbain JAUNE posera
ses pochoirs à Hellemmes pour la 5^{ème} édition
de la Biennale Internationale d'Art Mural, festival
de street art porté par le Collectif Renart.
Nous recherchons des propriétaires privés
pour la réalisation de ses peintures mesurant
de 1 à 3 mètres carrés sur leurs façades.

Merci d'écrire à :
collectif.renart@gmail.com
Instagram de l'artiste : [jaune_art](#)